LE NORD

DOUAI

Concerts militaires. — A partir d'aujourd'hui, les concerts de la musique de l'école d'artillerie auront lieu, savoir : Au parc de la Porte de Valenciennes le jeudi, de 3 à 4 heures ; place Carnot, le dimanche, de 3 à 4 heures.

COURCHELETTES. — M. Anatole Riobas, 30 ans, couvreur, originaire d'Estrées, marié et père d'un enfant, demeurant 42, chemin d'En Haut, à Douai, s'est noyé dans la nouvelle écluse de la Scarpe.

SIN-LE-NOBLE. — *Elections complémentaires du 25 novembre.* — Les conseillers municipaux radicaux de Sin-le-Noble nous adressent la protestation suivante :

« Dans son manifeste publié par le *Réveil du Nord* le 18 novembre dernier, le parti Socialiste de Sin-le-Noble, entre autres reproches auxquels nous répondrons, nous accuse d'être des machines à voter.

Contre cette calomnie, nous nous élevons de toutes nos forces.

Nous avons la conviction de remplir avec la plus complète indépendance le modeste mandat que nous devons à la confiance de nos concitoyens et ceux qui ont assisté aux séances publiques du Conseil municipal ont pu s'en convaincre.

Les séances du Conseil ne sont pas orageuses ; on ne s'y injurie pas ; mais tous les conseillers discutent sans faiblesse les questions qui intéressent la commune et chacun peut donner librement son avis.

Nous sommes, en un mot, des hommes aussi libres que les socialistes.

Notre programme municipal est aussi avancé au point de vue républicain que le programme des socialistes, nous l'avons prouvé par nos actes.

Il a de plus le grand avantage de tenir compte des ressources communales.

Il n'y a au fond entre les idées politiques et les programmes des socialistes et des radicaux de Sin-le-Noble qu'une différence de mots, aussi nous regrettons que les membres du comité électoral socialiste, qui devraient être nos alliés et non pas nos rivaux, aient rabaissé la lutte électorale à de mesquines questions de personnes alors qu'ils avaient exprimé leur intention de n'entamer aucune polémique.

Dans ces conditions, nous avons à nous défendre et nous nous permettons de recommander aux suffrages des électeurs de Sin-le-Noble les candidatures des citoyens Roire Henri père, vice-président du Syndicat des maraîchers ; Bailleul Fleury, garçon boulanger ; Verdière Jules, ouvrier mineur, qui sont d'excellents républicains, et des démocrates sincères et conscients pouvant défendre les intérêts de leurs concitoyens avec la plus grande indépendance.

Les Conseillers municipaux républicains démocratiques. »

SAUDEMONT. Le cheval de M. Brismaille, meunier à Saudemont, était emballé, M. Gérard Lambert, cultivateur, s'est jeté à la tête du cheval et avec beaucoup de peine a pu le maintenir.

VALENCIENNES

Arrestation d'un soldat voleur. — Un checkleur de la Cie du Nord, M. Léon Meurisse, s'était endormi sur une banquette de la salle d'attente de la gare. Lorsqu'il s'éveilla vers deux heures trois quarts, au moment de prendre son service, il constata que sa montre en argent, valant 40 fr., et son porte-monnaie contenant 45 fr. lui avaient été dérobés pendant son sommeil.

Le voleur était un soldat nommé Léon Songnant, 23 ans, de Valenciennes, appartenant à la 11e Cie du 127e, en garnison à Condé.

Accident de voiture. — Deux domestiques de M. Baurein, marchand de fer à la Croix d'Anzin, M. Joseph Herau, 40 ans, originaire de Beralsaert, et M. Emile Joly, 29 ans, ont été victimes d'un accident de voiture.

Ils conduisaient un chariot à quatre roues, attelé de deux chevaux, et se tenaient debout dans la voiture, lorsque le chariot fut accroché par la pompe de la plate-forme tournante. M. Herau fut projeté à terre sur le côté droit et la roue de devant lui écrasa l'épaule gauche. M. Joly sauta immédiatement à bas de la voiture et parvint à retirer son malheureux compagnon qui allait être atteint par la roue de derrière.

Nos artistes. — Louis Bailly, premier prix du Conservatoire, vient d'être nommé par décision du Ministre des Beaux-Arts, membre du jury d'admission pour l'année 1907, dans les classes de violoncelle, alto, et contre-basse du Conservatoire de Paris. Toutes nos félicitations.

Bal de Bienfaisance. — Le bal de bienfaisance qui devait avoir lieu le 15 décembre dans les salons de l'Hôtel de Ville, est reporté au 19 janvier.

Etat-civil. — NAISSANCES. — Mathilde Philippe — Raymond Enocq — Marcel Thibaut — Jeanne Berquet — Alfred Cliquet — Jean Wenecque — René Dehenne — Clémentine Bressonier — Charles Hébert — Jules Douez — Emilie Delcourt — Lucienne Kimpler — Marie Dessaint.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Entre : Charles Vandabossche et Augustine Bisieux — Albert Gobet et Victorine Cogez — Louis Lemaire et Juliette Leroy — Jules Graf et Joséphine Dlivier — François Soudrais et Françoise Clément — Julien Dubois et Virginie Herment — Désiré Dercourt et Aline Bavay — Gustave Rongsot et Julie Godart — Louis Lepoivre et Louise Boucher — Paul Carlen et Julie Sille — Henri Houssé et Julia Dougre — François Dupont et Vande Vloedt Ernestine — Jules Petit et Madeleine Buisine — Arthur Heres et Alphonsine Dauphin.

MARIAGES. — Entre : Charles Delcampe et Honorine Bosschs — Emile-Henri Cogez et Narcisse Lefebvre — Georges Créteur et Victorine Larticle — Pierre Clotteau et Palmyre Ythier — Ernest Quenet et Félicité Fache — Théodore Lepoivre et Virginie Woulez.

DÉCÈS. — Henri Derycke — Jean-Baptiste Caudron, 67 ans — Florentine Clance, 74 ans — Mathieu Laleye, 30 ans — Alphonse Ayasse, 53 ans — Joseph Lefebvre, 64 ans — Gustave Cawez, 46 ans — François Postille, 21 ans — Clémentine Menter, 73 ans — Adolphe Poupart, 67 ans — Jules Preppart, 36 ans.

ANZIN. — Mme Delbauffe Maria, rue Corbeau, a mis au monde un enfant phénomène que la science range dans la catégorie des « monstres » : les jambes et les pieds étaient recourbés et lui donnaient en quelque sorte l'apparence d'un cul-de-jatte ; ce monstre n'a pas vécu. Il a été envoyé à la Faculté de médecine de Lille. Mme Monier raconte qu'elle se souvient, en effet, avoir eu peur, il y a quelques mois, d'un cul-de-jatte brusquement rencontré dans la rue.

— Le nommé Lemoine, arrêté pour avoir violé sa petite nièce, à Anzin, a été extradé et ramené à Valenciennes lundi après-midi. Il a été écroué.

SAINT-WAAST-LA-VALLÉE. — La douane a saisi une voiture de pommes à cochons qui contenait 200 kilogs de tabac étranger. Le chariot, le cheval, les pommes et le tabac représentent plus de 2,000 francs. Le conducteur a pu se sauver en Belgique.

MAULDE. — On nous écrit :

Maulde-l'Etrange, pourrait-on dire, à cause des incartades de son clérical représentant, le sieur plus ultra Glorieux ! Le grande fureur de notre premier magistrat, c'est l'enseignement laïc... son occupation constante, c'est le moyen de lui nuire ! Et, encore une fois, il y va réussir..., si on le laisse faire.

Lors de leur départ, les sœurs de Maulde fondèrent une école sur l'extrême frontière du territoire belge qui est séparé de notre commune par un pont. Or, depuis la rentrée d'octobre, on voit les blanches cornettes venir chercher et reconduire leurs anciennes élèves. Mais, leurs démarches quotidiennes ne parviennent pas à porter préjudice à l'école laïque et, tenaces..., nos congréganistes ont prévenu ce cher... Monsieur Glorieux.

Leur autre maire cherche le moyen... ; semonce par ... 1906 il fut révoqué pour avoir laissé ... la malveillance sans charbon pendant l'hiver. ... cette fois à son dernière tout le ... le pouvaient consommer, mais... il défendit au maréchal-ferrant de rendre les loyers déposés chez lui, depuis l'été dernier, pour réparations.

Voilà donc de nouveau nos écoles sans feu ! Môssieu Glorieux rit de son bon tour... Va-t-on le laisser faire ?

Que pensez-vous, amis lecteurs, de notre premier magistrat ? Ses administrés l'ont rendu célèbre et n'ont pas voulu que de telles idées demeurassent sans récompense : chez nous, on ne désigne plus M. le maire que du nom d'un quadrupède dont la présence se révèle surtout par le parfum particulier qui s'en dégage et que le naturel aime bien ! N'est-ce pas qu'il est bien récompensé en si grand mérite ??

DUPONT DE MAULDE.

FEIGNIES. — M. Isembert, chef de gare à Feignies, nommé avec avancement à St-Omer, a quitté notre ville hier soir. Les différents chefs de service du chemin de fer auxquels s'étaient joints les employés non retenus par leur service, tous les fonctionnaires de la gare avaient tenu à venir lui serrer la main à son départ. De nombreuses dames étaient également présentes pour saluer sa charmante et distinguée compagne, Mme Isembert.

D'une fermeté bienveillante envers ses subordonnés, d'une urbanité exquise avec le public et n'entretenant avec les divers services de la gare, régie, douane, police spéciale que d'excellents rapports, M. Isembert sera vivement regretté de tous.

Nous présentons à M. Dernier, son successeur, nos meilleurs souhaits de bienvenue.

AULNOY. — On nous prie d'insérer la note suivante :

A l'issue de la réunion des fonctionnaires de l'Etat qui a eu lieu dimanche à Aulnoy, les cantonniers présents à cette réunion ont constitué un bureau provisoire qui sera chargé de recevoir les adhésions et les cotisations fixées à un franc.

Ont été élus : Président : M. Carion Victor, cantonnier à St-Aubert ; Vice-Président : Druez François, cantonnier à Semousies ; Trésorier : Barisimont, cantonnier à Avesnelles ; Secrétaire : Abraham Clovis, cantonnier à Poix-du-Nord.

Nous espérons que les cantonniers des autres arrondissements suivront l'exemple de leurs camarades de notre contrée et que bientôt nous aurons le plaisir d'insérer la constitution définitive de l'« Association Amicale des Cantonniers du Département du Nord », laquelle se fera un devoir de se joindre sans retard à la Fédération des Amicales et Syndicats du Nord, actuellement en projet de formation !

Prière d'adresser sans retard les adhésions et les cotisations à M. Barisimont, cantonnier à Avesnelles.

CAMBRAI

IWUY. — M. Joseph Leclercq, contremaître du bateau *Amazone*, a été volé dans la nuit du 16 au 17 courant, dans son bateau en stationnement en aval de l'écluse. On lui a dérobé une redingote, un pantalon, un gilet, des gants, l'étoffe blanche d'une robe de mariage.

DUNKERQUE

Un fou furieux. — Un malheureux déséquilibré, le nommé Sénème, de Spycker, qui a dissipé une assez jolie fortune, est en proie à la monomanie de la persécution et en veut à tous les hommes qui, de près ou de loin, ont eu à s'occuper de ses affaires passablement embrouillées.

Il vint hier à Dunkerque armé d'un revolver et se rendit à l'étude de Me M..., avoué, qu'il demanda à voir. Les clercs, qui connaissent le malheureux, le firent sortir, mais Sénème, surexcité, sortit son revolver qu'il braque contre la fenêtre et, comme son instrument ne fonctionnait pas, il le lança à toute volée dans les carreaux. Personne heureusement ne fut atteint. Des agents appréhendèrent le pauvre fou.

Une vitrioleuse. — Hier matin, au numéro 18 de la rue des Arbres, Mme Loocie, 45 ans, a lancé du vitriol à la figure d'un de ses voisins, le nommé Loyer, canotier. D'après les déclarations de la vitrioleuse, n'est pour éloigner Loyer qui la poursuivait de ses assiduités, qu'elle a commis son acte.

Loyer, prétend-t-elle, est la cause que la brouille existe dans son ménage; pour se soustraire à ses obsessions, elle avait quitté un cabaret qu'elle tenait au quai des Hollandais et avait pris son nouveau logement, mais Loyer était venu aussitôt louer une chambre dans la même maison.

Hier matin, profitant de l'absence de M. Loonis, parti à la pêche, Loyer pénétra chez sa voisine qui, pour se débarrasser de lui, lui lança à la tête le contenu d'une bouteille de vitriol.

Loyer est grièvement brûlé à la figure et au cou. Par un hasard heureux, ses yeux furent préservés par la visière de sa casquette et ne furent pas atteints.

Avaries. — En sortant du port, le vapeur anglais *Free Lance* a abordé violemment le quai ouest de l'avant-port et s'est fait de graves avaries.

Un noyé. — On a retiré hier matin du canal de l'île Jeanty, le cadavre d'un marinier, M. Jules Merquie, 57 ans, patron de la baleandre *Pectoral*. D'après l'enquête, M. Merquie serait tombé à l'eau en voulant regagner son bord. Il laisse une veuve et 2 enfants.

ROSENDAEL. — Hier après-midi, M. Hasebrouck, maçon, 49 ans, se rendait à son travail, à la brasserie Debois, rue Nationale. Il suivait la bordure du trottoir qui longe à cet endroit le tramway. M. Hasebrouck posa le pied sur la chaussée, au moment précis où arrivait le tramway venant de Dunkerque, l'infortuné fut pris en écharpe par le marche-pied et renversé.

Ses blessures sont graves, il y a une luxation de la hanche gauche, des contusions diverses sur le corps et à la figure, et un dépôt sanguin à la cuisse gauche. Les docteurs qui le soignent ne peuvent se prononcer encore sur son état. Ils craignent des lésions internes.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Personnel du bureau télégraphique. — Le personnel du bureau télégraphique a demandé à être augmenté de quatre unités. L'administration a répondu à ses agents que cette augmentation ne justifiait d'autant moins que le trafic télégraphique de ce bureau était en diminution sensible depuis une année.

BÉTHUNE

LENS. — Dimanche, à 3 heures du soir, a eu lieu dans une salle du café Leaglet-Frémicourt, rue de la Gare, le banquet de l'Union des boulangers de Lens et environs. 40 convives y assistaient. Au champagne ont pris la parole MM. Omer Letombe, président d'honneur de l'Union, et Debondt, de Lens. Cette petite réunion s'est terminée par des chansons.

— Dans la séance de dimanche dernier à la Caisse d'épargne de Lens, sous la présidence de M. Adolphe Deligne, il a été effectué 77 versements se montant à 26.720 fr. et fait 24 remboursements pour 7404 fr. 24. La séance de dimanche prochain sera présidée par M. Goliet.

Succursale d'Hénin-Liétard. — 12 versements opérés pour 9121 fr.

Succursale de Bully. — 3 versements se montant à 181 fr. Aucun remboursement n'a été effectué dans ces deux succursales.

HÉNIN-LIÉTARD. — Nous recevons la lettre suivante avec prière d'insérer :

Monsieur Pruvot-Bartier,
Conseiller municipal.

Sachant que vous n'aimez pas la polémique, vous me l'avez dit à maintes reprises, j'ai été fort étonné en parcourant la lettre ouverte que vous m'adressez dans le *Réveil du Nord*.

(Lettre d'un oncle, conseiller municipal, à son neveu, maire.)

Comme vous, mon cher oncle, je n'aime pas ces coups tardifs de presse, qui ne puisent je ne sais où ; mais, puisque vous sortez de vos habitudes le respect, l'esprit de famille, et cela pour vous être agréable, je crois bon de vous répondre par la même voie.

C'est la première fois que je me prête à ce petit jeu, sur cent et peut-être deux cents articles parus à mon adresse, je ne compte pas, vous conviendrez qu'il n'y a pas abus de ma part.

A propos de la dernière séance du Conseil municipal, vous pensez que le public a besoin de quelques explications complémentaires. J'ai cependant été suffisamment clair et les auditeurs ont été totalement édifiés ce jour-là; en sortant de la mairie, ils concluaient tous, j'en suis persuadé, la question scolaire aussi bien que nous.

Vous me faites sourire, lorsque vous dites que vos occupations professionnelles ne vous ont point permis de faire paraître plus tôt votre poulet.

La vérité, la voici :

Vous êtes doué d'un caractère trop violent et trop vindicatif (et je n'apprends rien à nos concitoyens) pour faire attendre huit jours une réponse aux observations que j'ai formulées au Conseil municipal, observations qui n'ont pas eu le don de vous plaire.

Vous n'auriez rien fait paraître dans le *Réveil* et pour cause, si vos amis n'étaient venus vous placer en mains un article tout fait au bas duquel il ne manquait que votre signature et vos titres.

D'ailleurs, si vous voulez vous donner la peine de relire à tête reposée la lettre que vous m'adressez, vous seriez obligé de reconnaître qu'elle sent l'école à quinze pas et qu'il est très facile pour celui qui sait lire entre les lignes d'en désigner la provenance et l'auteur.

J'apprends à l'instant que vous vous réjouissez publiquement d'avoir vu paraître votre nom au-dessous de la lettre en question. Vous proclamez, à qui veut l'entendre, que vous avez eu la franchise de la signer. Ceci doit être exact.

Et au lieu de franchise (s'il y a) votre neveu, question de parenté, signe également quand il le faut et de plus s'explique en public.

A ce sujet, vous me feriez un sensible plaisir en invitant l'auteur de l'article du « Citoyen » qui me qualifie de grossier personnage, à bien vouloir se faire connaître, et comme vous, apposer loyalement sa signature au bas de l'article où je suis incriminé.

Vous pouvez me rendre ce service, car vous connaissez ce lâche, ce drôle, qui se cache sous l'anonymat, et permettez-moi de vous dire à vous mon oncle, que je suis écœuré de vous voir fréquenter cet individu de si bas étage moral, en opposition directe aux belles qualités de franchise que vous revendiquez en toute justice.

Votre lettre est trop longue pour que j'y réponde point par point, d'ailleurs, je ne puis abuser des colonnes du journal et vous admettrez bien aussi que mes occupations professionnelles et municipales ne me laissent pas trop de loisirs.

En deux mots, je connais votre méthode ; demander toujours même les choses les plus exagérées et les plus mesquines, de façon à nous acculer au refus, par mesure financière et alors vous semblez avoir beau jeu, cherchant à prouver un mauvais vouloir.

Vous serez peut-être Maire un jour, après moi qui sait ? et alors nous vous verrons à l'œuvre : ce sera intéressant pour nous, cette fois.

Néanmoins, je tiens à vous le redire : comme par le passé, je serai toujours à la disposition de mes collègues du Conseil municipal, sans craindre aucunement les interpellations.

J'aimerais enfin à vous faire remarquer que nos électeurs nous ont nommés pour discuter à la mairie en public et non dans les colonnes des journaux.

Veuillez agréer, mon cher oncle...

Léon PRUVOT,
Maire d'Hénin-Liétard.

SALLAUMINES. — La commission administrative du Bureau de bienfaisance donnera en adjudication, le jeudi 22 novembre 1906, à 5 h. du soir, par soumission remises cachetées et au rabais, le pain des pauvres pour 1907. Le rabais sera calculé sur le prix du pain de 1re qualité de la taxe officieuse de la ville d'Arras.

FINANCES

Paris, 21 novembre.

Marché calme. Notre Rente clôture en légère avance à 96,12. Fonds Etrangers irréguliers. Russes fermes. Nos Sociétés de Crédit restent bien tenues. On prévoit pour le Comptoir National d'Escompte et le Crédit Lyonnais une augmentation de dividende. Pour compléter les accords intervenus entre la Banque de Paris et des Pays-Bas et la Société Générale, le Conseil d'administration de la Société Générale vient d'appeler aux fonctions d'administrateur M. André Bénac, administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, et M. Arthur Spitzer, chef de la Maison A. Spitzer et Cie.

La souscription aux nouvelles actions Union des Gaz sera close le 26 novembre aux guichets de nos grands Etablissements de Crédit. Elle permet d'obtenir, pour 700 francs, un titre rapportant 45 francs, taux indiscutablement trop élevé pour un placement de cette importance aussi bien garanti.

En Banque, l'emprunt 5 0/0 de Colombie est demandé à 450. Chartered à 78.50. Central-Dreg est en nouvelle hausse à 292. Les Aciéries de Poschiavo sont encore en progrès à 222. L'action deferred de la Général-Motor-Cab s'avance à 169 ; si l'on triple ou quadruple le nombre d'automobiles fixé primitivement, une augmentation proportionnelle des bénéfices est vraisemblable. Le Queensland-Copper est recherché à 47 ; elle exploite son domaine depuis cinq ans et ses rendements donneraient environ 500.000 francs de cuivre fin par mois. Le Laurium Grec, dont les recherches ont ouvert une période nouvelle de richesse, s'inscrit à 76,75.

Nos Chemins de fer sont un peu lourds.

Toilettes d'un Spectateur, 4, rue d'Amboise, Paris.

C'EST LA MÊME CHOSE!

Voilà ce que beaucoup de cafetiers et cabaretiers qui n'ont pas de

BANYULS-TRILLES

disent aux clients qui leur en demandent, en leur servant un autre produit.

EH BIEN, NON

ce n'est pas la même chose,

attendu que le BANYULS-TRILLES est un véritable apéritif recommandé par le corps médical parce qu'il est soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina, tandis que ce qu'on tour sert à la place......???

Aussi, ne saurions-nous trop engager le public à ne consommer d'autre apéritif que le BANYULS-TRILLES et à exiger l'étiquette sur la bouteille. 33886

BULLETIN ORPHÉONIQUE

Concours et Festivals en 1907

Concours annoncés

Mai. — Caston (Seine-et-Marne).

Juin. — Béziers (Hérault), 16 et 17 ; Saint-Denis (Seine), 16 et 17 ; Vincennes (Seine), 16 et 17 ; Neufchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure), 16 et 17 ; Jersey, 17 ; Bourbon-l'Archambault (Allier), 16 ; *La Palisse* (Allier), 23.

Juillet. — Longjumeau (Seine-et-Oise), 7.

Concours projetés

Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), Versailles (Seine-et-Oise), Creil (Oise), Saint-Etienne (Loire), Avignon (Vaucluse), Nîmes (Gard), Bordeaux (Gironde).

Festivals annoncés

Avril. — Wasquehal (Nord), 14.

Mai. — Pérenchies, 19 et 20 ; Fourmies (Nord), 12, 20, 26 et 27.

Juin. — Lens (Pas-de-Calais), 23

Festival à Pérenchies les 19 et 20 mai 1907

Un grand festival international ouvert aux orphéons, harmonies, fanfares, trompettes et un tir à la cible pour les sapeurs-pompiers et sociétés d'anciens militaires, auront lieu à Pérenchies les 19 et 20 mai 1907.

Toutes les sociétés musicales devront avoir au moins une année d'existence le jour du festival.

Après la revue, elles feront entendre deux morceaux sur les emplacements qui leur seront désignés.

Une somme de 3000 francs sera répartie entre les sociétés, à titre de primes en espèces, par la voie du sort.

Les adhésions devront être adressées avant le 30 mars, terme de rigueur, à M. le président du comité, à la mairie.

Festival à Rosendael les 19 et 20 mai 1907

La Ville de Rosendael organise pour cette date une grande fête internationale, comprenant un festival d'harmonies et de fanfares, et un tir à la cible chinoise pour les sapeurs-pompiers.

Le programme sera adressé incessamment. Les primes réservées aux sociétés de musique formeront un total de 1.800 fr. et celles réservées aux compagnies de sapeurs-pompiers s'élèveront à 600 fr.

Festival à Lens le 23 juin 1907

Les délégués chargés de préparer le projet de règlement du grand Festival qui aura lieu dans cette ville le dimanche 23 juin 1907, se sont réunis vendredi soir dans une des salles de la mairie.

Ont été examinés les divers projets présentés par MM. Spriet, capitaine des sapeurs-pompiers, vice-président de l'Union des sapeurs pompiers du Nord et du Pas-de-Calais; Richart, président de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais, et Givert, président de l'Association régionale des gymnastes de l'arrondissement de Béthune.

Une nouvelle réunion aura lieu très prochainement pour discuter divers points du projet, puis après avoir pris l'avis de M. Basly, maire, ledit projet sera soumis par les délégués à la commission spéciale et ensuite au comité d'organisation.

Nous ne voulons pas commettre d'indiscrétion, mais nous pouvons dire cependant que le projet actuellement discuté sera bien accueilli par toutes les sociétés aussi bien de musique que de sapeurs-pompiers et de gymnastique.

Jamais dans la région fête aussi importante n'aura été organisée, ce qui prouvera une fois de plus que la ville de Lens tient à conserver la bonne réputation qu'elle s'est acquise si légitimement.

Concours de St-Denis (Seine) le 19 mai 1907

Ce concours d'abord annoncé pour le 17 juin, aura lieu le 19 mai, pour coïncider avec les fêtes de la Pentecôte. Le règlement va être expédié. Ce tournoi comprendra une épreuve de lecture à vue et une épreuve d'exécution internationale. Ces deux concours seront suivis d'un grand concert artistique également international. Comme on le voit, l'épreuve d'honneur est supprimée.

Les primes en espèces s'élèveront à dix mille francs.

Concours à Nancy les 16 et 17 juin 1907

Le règlement de ce concours vient de paraître, la date des 16 et 17 juin est confirmée, et on nous fait connaître que le concours est ouvert aux chorales d'hommes et mixtes, orchestres symphoniques, musiques d'harmonie, fanfares, trompes de chasse et trompettes ; il comprendra : lecture à vue, exécution et honneur.

Les épreuves seront subies comme suit :

Lecture à vue, le dimanche 16, à 10 h. 1/2 du matin ; exécution, à 1 h. 1/2 ; honneur, pour les chorales seulement, à 8 h. 1/2 du soir.

Le lundi 17 juin, à 10 heures du matin, concours d'honneur pour les harmonies, fanfares, trompes de chasse, trompettes et orchestres symphoniques.

En exécution, deux chœurs ou morceaux, l'un imposé, envoyé deux mois à l'avance, l'autre au choix.

Pour le concours d'honneur sont prévues les primes suivantes, égales pour chaque catégorie, chorales, harmonies et fanfares :

Excellence : 1er prix, 1,000 francs; 2e prix, 400 francs. — Supérieure: 1er prix, 600 francs; 2e prix, 200 francs. — Première division: 1er prix, 300 francs; 2e prix, 150 francs. — Deuxième division: 1er prix, 200 francs; 2e prix, 100 francs. — Troisième division ; 1er prix, 100 francs; 2e prix, 50 francs.

Pour les chorales mixtes et les symphonies, la prime sera celle allouée à leur classement d'après l'ordre ci-dessus.

Trompes de chasse et trompettes, toutes divisions réunies ; 1er prix, 100 francs; 2e prix, 50 francs pour chaque catégorie.

M. Gabriel Fauré et Guy Ropartz ont accepté la présidence du concours; M. Beauchet, maire de Nancy, est le président du Comité d'organisation; le secrétaire général est M. Dubois.

Concours à Toulouse en 1907

La ville de Toulouse organise pour mai ou juin 1907 un grand concours international de musiques, fanfares, orphéons et estudiantinas. La date exacte et le règlement seront prochainement fixés.

Voilà l'occasion d'un beau voyage pour nos sociétés du Nord.

EN BELGIQUE

La Fédération des Sociétés chorales de Belgique, dans sa réunion du 11 courant, a favorablement accueilli les propositions de la Société royale l'Orphéon de Bruxelles, d'organiser sous le patronage de la Fédération le tournoi orphéonique et le concours international de chant d'ensemble projetés à Bruxelles pour le mois de juillet prochain.

Le tournoi continuera le cycle des grands festivals annuels dont le premier a été organisé à Liège, le 15 août dernier, par la Royale Légia avec le concours de Liège-Attractions et qui a si brillamment réussi. Il ne comprendra que des sociétés belges fédérées classées parmi les plus réputées en division d'honneur et qui exécuteront toutes œuvres d'auteurs belges. On peut citer, dès à présent : La Royale Légia et Les Disciples de Grétry de Liège, La Royale Emulation de Verviers, la Société royale les Mélomanes de Gand, les Sociétés royales les Artisans Réunis et l'Orphéon de Bruxelles; il est question pour représenter la province du Hainaut d'une grande chorale du Borinage et pour la province de Namur des Bardes de la Meuse.

Pour le concours international auquel seront conviées toutes les autres chorales belges fédérées et les sociétés étrangères, les dispositions ci-après ont été arrêtées par la Fédération, d'accord avec le comité de la société organisatrice :

Le classement des sociétés aura pour base le chiffre de la population des villes ou des communes où les sociétés ont leur siège et le nombre des exécutants :

Moins de 10 000 habitants et de 20 à 60 exécutants pour la 3e division ;

Moins de 20 000 habitants et de 30 à 80 exécutants pour la 2e division ;

40 à 100 exécutants, sans tenir compte du chiffre de la population, pour la 1re division ;

50 à 120 exécutants pour la division d'excellence qui sera réservée aux sociétés belges ayant obtenu un premier prix dans un concours en Belgique, et aux sociétés étrangères admises en division supérieure ou en division d'excellence dans leur pays.

Une division spéciale sera créée dans laquelle pourront se faire inscrire les sociétés des grandes villes non admises dans les deuxième et troisième divisions et comptant de 20 à 60 exécutants.

Les membres des jurys seront répartis entre les différentes divisions par voie de tirage au sort ; ils se prononceront au scrutin secret et des délégués de la Fédération, représentant les sociétés concurrentes, seront adjoints aux commissaires du concours pour procéder au dépouillement des bulletins de vote.

L'un des deux chœurs à exécuter dans chacune des divisions devra être pris parmi ceux qui figureront dans une liste d'œuvres classées par des personnes compétentes, comme bien appropriées à chacune des divisions.

Indépendamment de primes attribuées, par ordre de mérite, aux sociétés concurrentes, des primes spéciales, pour frais de déplacement, et qui pourront être cumulées, seront tirées au sort dans chacune des divisions entre les sociétés qui auront fait preuve d'un réel mérite.

Les sociétés désireuses de recevoir le programme complet du concours peuvent, dès à présent, se faire inscrire en s'adressant au secrétaire de la société organisatrice, M. Ed. Sober, Galerie de la Reine, 34, à Bruxelles.

Ce programme leur sera adressé ultérieurement.

Nos sociétés

Cuincy (Nord). — L'Union chorale de Cuincy vient de nommer sa commission comme suit :

MM. G. Leroy, président ; A. Mazingue, vice-président ; C. Mouquet, trésorier ; Carrez, secrétaire ; A. Dannellière, directeur ; A. Mazingue, sous directeur ; J. Dateille, bibliothécaire ; Dupont et Chapiter, commissaires.

Maubeuge. — A l'issue d'un concours auquel une vingtaine de candidats ont pris part, M. Claude Fiévet a été nommé directeur de l'excellent orphéon de Maubeuge.

Roubaix. — La Grande Harmonie a fixé au lundi 26 novembre, à midi, l'audition qu'elle donne, chaque année, en l'église Saint-Martin, à l'occasion de la Sainte-Cécile. Elle donnera le même programme le dimanche 2 décembre, à 11 heures et demie, en l'église Notre-Dame.

E. L.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

Marché aux grains de Lille

Lille, le 21 novembre.

Température. — Nous venons d'avoir huit jours de pluies presque sans arrêt avec temps assez doux, un peu de vent et de rares éclaircies.

Ce temps est bien accueilli en cette saison où l'arrachage des betteraves touche à sa fin, les semailles sont en bonne voie et la levée se fait normalement.

Blés. — Offres un peu plus suivies avec tendance calme, peu d'affaires à signaler dans les prix de 22.50 à 22.60 rendus.

Farines. — Tendance faible de 28.50 à 30, suivant marques et genre de mouture.

Grains grossiers. — Un peu de fermeté à signaler sur tous ces articles.

Les maïs restent 14. à Dunkerque disponibles et décembre et 14.75 sur 4 ou 5 mois de juin.

Orges : Algérie soutenues vers 15.75 délivrées Dunkerque sur toutes les époques. Les orges de Russie en fleur restent 10.10 à 12.25. Les Danube saines 16.75 Dunkerque.

Les orges françaises ne sont guère obtenables au dessous de 21 rendues nos gares.

Les escourgeons 20.50 à 21.

Seigles soutenus : Danube 16.75, Dunkerque ; indigène 18.25 rendue.

Avoines étrangères plus fermes : Pétersbourg 18 Dunkerque ; celles du pays sont calmes à 19 jeunes, 19.25 les ligovo.

Le livrable vaut 0.25 à 0.50 de plus, suivant époques.

Graines oléagineuses. — Tendance toujours ferme. On cote :

Lins Bombay, novembre-décembre, 29.75.

Lins Bombay, mars-mai, 29.70.

Lins Plata, octobre-novembre, 28.50.

Lins Plata, février-mars, 27.

Colzas très calmes. En rapproché, cours nominaux.

On cote sur la prochaine récolte :

Guzerat 33, Cawnpore brune 29.50

Le tout caf Dunkerque, London terme.

H. BOURBOTTE fils.

INDUSTRIE

Marché linier

Lille, 21 novembre 1906.

Lins. — Les affaires en lins de Russie manquent encore d'activité. On demande un peu de hausse sur certains genres.

En lins de pays les apports restent faibles, ils s'enlèvent à prix très fermes.

Fils. — Les affaires conservent leur activité, mais la filature ne vend plus que pour livraisons très éloignées et à prix élevés et très fermes.

Toiles. — Bon courant d'affaires avec tendance à une activité encore plus grande. Prix en hausse.

Chanvres. — C'est encore la hausse qui prévaut malgré des prix déjà élevés. Les affaires sont limitées aux besoins urgents. On dit que des lots importants ont été brûlés dans l'incendie des docks de Naples et que la hausse actuelle en serait la conséquence.

Jutes. — Le brut monte encore sans qu'on puisse donner une cause à cette hausse continue. Devant cette situation, la filature se tient sur la réserve et demande une nouvelle hausse.

Cotons. — Le brut, qui avait un peu baissé, est reparti à la hausse. L'ouverture du Havre s'est faite à 70 et la fermeture à 70,25 bien qu'il y ait quelques points de baisse à New-York.

Les filés sont en demande très active et en hausse. La filature est très réservée, même à ses prix.

BOURSE DE LILLE

du 21 novembre 1906

Le marché des valeurs charbonnières, qui semblait faible avant-hier, s'est ressaisi hier, quelques titres s'inscrivent bien en légère réaction, mais la tendance générale est meilleure. On attribue ces changements de la Bourse aux manœuvres des vendeurs à découvert, qui, chaque fois qu'un titre semble vouloir aller de l'avant, donnent à volonté, pour racheter ensuite à la première réaction.

Albi s'érige au cours de 1.000 fr. Aniche par surprise recule à 1560, mais reste très recherché après Bourse. Anzin est discuté à 5850. Azincourt retourne à 831 mais les demandes à ce prix ne sont pas toutes satisfaites. Bruay bien orienté reprend à 671. Bully est trop déprécié à 52.6, nul doute que ce titre ne remonte bientôt ; le 50e est coté à 1 4.75. Le 5e Carvin calme à 220.

Clarence se maintient à 335. Courrières reste soutenu à 2560. Crespin toujours négligé recule à 108. Douchy s'échange à 1030. Dourges en léger recul à 338. Le 10e Drocourt répète le cours de 5.4. Escarpelle est discuté à 1090. Ferfay poursuit sa reprise à 1690. Flines s'inscrit à 77. Lens un peu mieux disposé cote 806, le 10e 91.50. Liévin s'échange encore à 4600, la petite coupure 154.10. Ligny cote 605. Marles 30 0/0 semble avantageux à 2180. Le 30e Marles 70 0/0 se maintient à 156,25. Le 5e Meurchin reprend à 2605. Ostricourt accentue son amélioration à 2050. Thivencelle se repose à 691. Vicoigne s'inscrit à la cote à 24100. Ferques se maintient à 80. Denain-Anzin redevient intéressant à 2115.

SCHNERB, FAVIER ET Cie, Lille.

BOURSE DE BRUXELLES

du 21 novembre 1906

Au Parquet, l'activité ne fait pas défaut, mais les ordres se répandent surtout sur les valeurs de Tramways, qui progressent sensiblement de ce fait. C'est ainsi que les Priv. Madrid Espagne, que nous ne cessons de recommander, passent à 180. Union des Tramways 26. Dividende Bruxelles 285.

Les devises industrielles ont aussi leur part de demandes qui leur assurent une certaine fermeté.

Les Fers sont bien disposés : Angleur à 175 maintient facilement son cours. Cockerill progresse à 1900. Ougrée est digne d'intérêt à 1580, Métallurgique Cont...

Les charbonnages appellent l'attention par leurs cotations raisonnables et certains titres n'attendent qu'un peu de vigueur pour remonter encore. Anderlues est en vue à 1172 1/2. Kessales se maintient à 1327. Bois d'Avroy monte doucement mais sans cesse et s'achète à 1170. Les Charbonnages Belges reviennent à 800, C. Fürstemberg cote 130. Espérance et Bonne Fortune à 1208 ne bouge pas, de même Fontaine-l'Evêque. Gouffre perd un peu à 2685. Horloz progresse à 2795 ainsi que Mariemont à 2510. Nord Rieu du Cœur se repose à 900 1/2 et les Réunis de Charleroi avancent à 2270.

Les zincs sont calmes, cependant l'Asturienne revient un peu à 7145 et Austro-Belge se tient à 475. Les Silésie remontent à 1749 1/2.

Les Dorières Industrielles Russes subissent quelques réalisations qui occasionnent un léger recul, momentané, croyons-nous, pour Dniéprovienne à 1536 et Kolomna à 1140, cependant que la Métallurgique Russo-Belge fait un bond de 35 francs à 118.

Les autres compartiments n'ont rien d'intéressant.

SCHNERB, FAVIER ET Cie, Lille.

SCHNERB FAVIER & Cie
5, Grande-Place. — LILLE

Opérations traitées par Agents directs à toutes Bourses françaises et étrangères

COUPONS PAYÉS SANS FRAIS

Les Ordres en Charbonnages sont particulièrement soignés

Renseignements Gratuits sur toutes Valeurs

ORGANE DE LA MAISON :

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Paraissant le Dimanche

Abonnement : 2 francs par an

FORCE VIRILE retrouvée à tout âge par traitement scientifique ... Ouvrage explicat. gratis s. demande. Dr ORSINY, 81, r. Richer, Paris. Affections nerveuses, voies urinaires, estomac et autres maladies. Consult. ... 2141

LE PRÉSERVATEUR de CONDOR et le Ventilor ... Nouveaux appareils spéciaux pour l'usage intime, hommes et dames. Catal. illust. ... Fabriq. française L. MADOR, seul vrai fabricant, 10, r. Richer, Paris. 2141

CONSTIPATION causant MAUX de REINS ÉCHAUFFEMENTS ÉBLOUISSEMENTS MIGRAINES Guéris par les DRAGÉES de SANTÉ du J. DUBUS ...

BIENTOT! BIENTOT!

L'Almanach illustré du PROGRÈS DU NORD POUR 1907

CALENDRIER

Jeudi 22 novembre 1906. — 326e jour de l'année.

Soleil. — Lever à 7 h. 20 coucher à 4 h. 11.

Lune. — Lever à 12 h. 58 m.; coucher à 10 h. 35 soir.

7e jour de la lune.

La durée du jour est en décroissance de 2 minutes sur la veille.

Temps probable. — Un temps pluvieux et doux reste probable.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE du 21 Novembre

Baromètre à 9 h. du matin : 759 m/m.

Hausse depuis la veille : 7 m/m.

Etat du ciel : Couvert, pluie.

Direction du vent : Sud-Ouest.

Température de l'air : +1 2°.

Températures extrêmes depuis 24 heures : Minima : + 6° atteint à 2 heures hier soir.

Maxima : + 9°, atteint à 1 heure hier soir.

Etat hygrométrique : 91

Hauteur d'eau tombée depuis la veille : 7 m/m.

Baromètre à minuit 769.

COURS DU FRÊT

Communiqué par le Syndicat des Courtiers de Frêt

MARCHÉ DU 21 NOVEMBRE

Au départ de Pont-à-Vendin :

Cambrai 2.70 e.ee — Saint-Quentin 3.25/e.ee — Chauny 2.60/e.ee — Paris (dest. fixe) 5.5/e.ee — Paris (environs) 5.50/e.ee — Corbeil 7.0/e.ee — Montereau 6.00/e.ee — Montargis 8.25/e.ee — Sens e.ee/e.ee — Dijon ee.ee/e.ee — Rouen 6.50/e.ee — Hem 3.6/e.ee — Péronne e.ee/e.ee — Amiens 4.45/e.ee — Saint-Amand 2.50/e.ee — Valenciennes 2.80/e.ee — Reims 4.50/e.ee — Soissons 4.50/e.ee — Rethel 4.65/e.ee — Verdun e.ee/e.e — Fîmes 5.75/e.ee — Epernay e.ee/e.ee — Saint-Dizier 5.75/e.ee — Langres e.ee/e.ee — Bar-le-Duc e.ee/e.ee — Nancy ou Dombasle 6.50/e.ee — Thaon 7.00/e.ee — Epinal 7.25/e.ee — Saint-Jean-de-Losne e.ee/e.ee — Lyon ee.ee/e.ee — Dunkerque (bassins) 2.15/e.ee — Calais 2.25/e.ee — Lille 1.60 e.ee — Roubaix 1.80/e.ee — Courtrai 3.00 e.ee — Gand 3.00/e.ee — Bruxelles e.ee/e.ee — Anvers e.ee/e.ee — Tournai e.ee/e.ee.

Au départ de Denain :

Cambrai e.ee/e.ee — Saint-Quentin e.ee/e.ee — Chauny e.ee/e.ee — Paris (destination fixe) 3.90/e.ee — Paris (environs) 2.90/e.ee — Corbeil 3.40/e.ee — Montereau e.ee/e.ee — Montargis e.ee/e.ee — Sens e.ee/e.ee — Dijon ee.ee/e.ee — Rouen 5.90/e.ee — Hem e.ee/e.ee — Péronne e.ee/e.ee — Amiens e.ee/e.ee — Saint-Amand e.ee/e.ee — Valenciennes e.ee/e.ee — Reims 2.90/e.ee — Soissons 2.90/e.ee — Rethel 4.05/e.ee — Verdun e.ee/e.ee — Fîmes e.ee/e.ee — Epernay e.ee/e.ee — Saint-Dizier 5.15/e.ee — Langres e.ee/e.ee — Bar-le-Duc e.ee/e.ee — Nancy ou Dombasle 5.90/e.ee — Thaon 2.40/e.ee — Epinal 3.65/e.ee — Saint-Jean-de-Losne e.ee/e.ee — Lyon ee.ee/e.ee — Dunkerque (bassins) 2.40/e.ee — Calais 2.50/e.ee — Lille e.ee/e.ee — Roubaix 2.25/e.ee — Courtrai e.ee/e.ee — Gand e.ee/e.ee — Bruxelles e.ee/e.ee — Anvers e.ee/e.ee — Tournai e.ee/e.ee.

Observations sur la physionomie du marché. — Cours très discutés.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 19. — Saint-Martin, al. Ste-Marie, 48 tx, cap. Geigon, orge, Leroy — Leith, vap. ang. Roneu, 506 tx, cap. Stebbs, d-m. Henquet — Saint-Pétersbourg, vap. dan. Kund II, 1201 tx, cap. Hansen, lin. Hutter — Hull, vap. ang. Héro, 333 tx, cap. Hudson, d-m. Debaecker.

Du 20. — Hull, vap. holl. Soul, 310 tx, cap. Sied, ... Debaecker — Havre, vap. Gange, 443 tx, cap. Martin, d-m. Leroy.

Sorties du 20. — Cherbourg, vap. Cambrai, 490 tx, cap. Allanet, charbon, Henquet.

Du 21. — Londres, vap. ang. Aurieula, 418 tx, cap. Bennet, d-m. Morel — Grimsby, vap. ang. Free-Lance, 700 tx, cap. Clark, lège, Morel — Newcastle, vap. dan. Consul-Général-Pallisen, 1083 tx, lège, Hutter — Havre, vap. Jean-Bart, 864 tx, cap. Bocage, d-m. Debaecker, c. — Brest, cap. Jeanne-d'Arc, 381 tx, cap. Le-Dorz, d-m. Robert.

MALADIES de PEAU. VICES du SANG

DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, ULCÈRES VARIQUEUX, HUMEURS, etc.

guéris par le BAUME Ste GENEVIÈVE, le pot 1f50,

et le DÉPURATIF DELEZENNE, le flacon 4 fcs.

75 ans de Succès croissant. Phie DUBUS, ... des Arts, LILLE 36509

ARTHRITIQUES Buvez à vos repas CONTREXEVILLE-PAVILLON 33543